



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 décembre 2017

Invitation presse

Renforcer la visibilité de l'offre de formation en Martinique pour l'ensemble des fonctionnaires

La fonction publique se compose de 3 groupes : la fonction publique d'Etat, la fonction publique territoriale (dans les collectivités) et la fonction publique hospitalière.

Afin d'améliorer l'offre de formation et sa visibilité auprès des fonctionnaires, le secrétaire général de la préfecture de la Martinique, le directeur général du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et le président de l'association nationale de formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) signeront une convention mercredi 13 décembre 2017.

Cette convention a pour objectif de définir les conditions de collaboration entre les acteurs institutionnels de formation de la fonction publique en Martinique afin de proposer et organiser des formations sur des thématiques communes aux agents publics en Martinique. Cette mutualisation de l'offre de formation sur ces thématiques permettra d'apporter une réponse à des besoins non satisfaits actuellement du fait de leur dissémination, d'enrichir l'offre de formation et de se rapprocher géographiquement des besoins collectifs.

**La presse est invitée à la signature de cette convention,
à 15h30 en préfecture, salle Schœlcher.**

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972